



Société Anonyme au capital de 12 715 855,40 €
Siège : Zone Artisanale de Cantegrit 40110 Morcenx
R.C.S. MONT DE MARSAN B 384 256 095

EXPOSE SOMMAIRE SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU
15 JUIN 2017

Chers Actionnaires,

Le présent exposé sommaire a pour objet de vous présenter sommairement la situation de votre société et celle de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

ÉVENEMENTS MAJEURS 2016

▪ Événements Corporate : Financements

Afin d'assurer les besoins de trésorerie sur l'année 2016 liés au développement de ses activités, le Groupe a mis en œuvre un plan combinant des modalités de financements en fonds propres et du besoin en fonds de roulement (BFR).

Modalités de financement en fonds propres

Equity Line Kepler Cheuvreux : Ligne de financement en fonds propres et augmentation de capital associée

Fin février 2016, le Groupe avait mis en place, avec Kepler Cheuvreux, une ligne de financement en fonds propres (Equity line) d'un montant maximum de 10 M€ sur 12 mois, structurée en 2 tranches dont une première tranche de 5 M€ activable en 2016. Les conditions de marché n'ont pas été propices à la bonne exécution du contrat d'Equity line et le Groupe a dû y mettre fin à la mi-juillet. A cette date, le montant du financement obtenu par augmentation de capital s'élevait à 1 238 K€, prime d'émission incluse nette de frais, correspondant à la souscription de 2 750 000 actions.

Le solde des BSA (6.250.000) initialement émis au profit de Kepler Cheuvreux au titre de ce contrat a été racheté par la Société pour un montant total de 200 euros aux fins de leur annulation.

Financement BEOCABSA

En lieu et place du contrat de financement par « Equity line », le 21 juillet 2016 la société a souscrit un contrat d'émission avec Bracknor Fund Ltd, un fonds d'investissement géré par la société de gestion Bracknor Capital Ltd, en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1 500 obligations convertibles en actions de 10 000€ de valeur nominale chacune (les « OCA »), se décomposant en une première tranche de 200 OCA et treize tranches de 100 OCA chacune, qui sont assorties de bons de souscription d'actions (les

« BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les «OCABSA») pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 15 millions d'euros.

L'émission de la première tranche de 200 OCA (les « OCA Tranche 1 ») au profit de Bracknor Fund Ltd, représentant un montant nominal d'emprunt obligataire de 2 millions d'euros, a été réalisée le 21 juillet sur le fondement de la 10ème résolution de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2015.

L'émission des 13 tranches suivantes a fait l'objet d'une approbation par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2016.

La deuxième tranche d'OCA a été émise le 2 septembre pour un montant nominal de 1 million d'euros donnant lieu à l'émission de 100 OCA.

Au 31 décembre 2016, 8 tranches avaient été tirées donnant lieu à l'émission de 900 OCA et de 25 048 186 BSA, générant un apport de fonds de 9 millions d'euros.

Augmentation de capital associée aux OCABSA

La conversion des obligations convertibles émises dans le cadre de l'emprunt obligataire avec Bracknor Fund Ltd a donné lieu à la création de 34 278 065 actions ordinaires nouvelles représentant une augmentation de capital de 8,6 M€, prime d'émission incluse, nette de frais. A ce montant d'actions s'ajoutent 472 962 actions émises au profit de Bracknor Fund Ltd correspondant au paiement du « commitment fee » de 300 K€.

Augmentation de capital par conversion de prêts relais

En date du 20 septembre, le prêt relais de 1 M€ qui avait été souscrit en mai 2016 par la société CHO Power a été transféré via un contrat de novation à la société Europlasma.

Ce prêt de 1 014 K€ (intérêts inclus) a ensuite été converti en 2 430 807 actions le 20 septembre. Le protocole d'accord portant novation sur le prêt relais de mai 2016, prévoit une obligation de conservation de 80% des titres souscrits jusqu'au 31 janvier 2017, ou avant, sous conditions.

En date du 9 novembre la société Europlasma avait bénéficié d'un 2ème prêt relais de 500 K€. Celui-ci a été converti en 1 859 890 actions le 5 décembre 2016.

Modalités de financement du besoin en fonds de roulement

Echelonnements de paiement

Le Groupe a obtenu des accords de rééchelonnement de certaines dettes auprès de fournisseurs et d'organismes sociaux.

Contrat d'affacturage

La mobilisation des créances clients d'Inertam dans le cadre d'un contrat d'affacturage a été mise en œuvre fin février 2016.

▪ **Autres événements Corporate**

Attribution gratuite d'actions

Dans le cadre de la quatrième délégation accordée par l'Assemblée Générale du 8 juin 2016, un nouveau plan de fidélité a été mis en place (appelé « Plan de fidélité n°4 »).

Ce plan, conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 8 juin 2016, permet d'attribuer gratuitement, conformément à la délégation, des actions aux salariés embauchés à partir du 1er mars 2014 à l'issue de leur période d'essai et aux salariés faisant l'objet de changement de catégorie professionnelle.

Au 31 décembre 2016, il a été attribué 125 000 actions au titre de ce plan.

Le Conseil d'administration du 8 juin 2016 a décidé l'attribution effective de 736 788 actions en faveur de la Direction du Groupe et du Président. La charge relative à ces attributions avait été enregistrée dans les comptes 2015.

Le Conseil d'administration du 14 décembre 2016 a décidé l'attribution de 428 085 actions au titre du bonus de fidélité 2016 du Directeur Général.

Contrôle fiscal

Europlasma et CHO Power ont fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour les exercices 2012 et 2013 portant sur tous les impôts et taxes, vérification étendue jusqu'au 31 mars 2015 en matière de TVA. Le contrôle s'est achevé fin décembre 2016 sans redressement, à l'exception du Crédit Impôt Recherche (CIR).

Le contrôle portait également sur les CIR 2012, 2013 et 2014 dont la vérification a été déléguée au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le redressement partiel notifié fait l'objet d'un échange avec l'administration dans le cadre du débat contradictoire, suspendant pour le moment, le remboursement du CIR 2014 et du CIR.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration d'Europlasma réuni le 20 avril 2016, a coopté à l'unanimité Monsieur Yann Le Doré au poste d'administrateur indépendant en remplacement de Masdar Venture Capital, représenté par Monsieur Erik Martel dont le mandat venait à expiration et n'était pas renouvelé du fait du désengagement de Masdar Venture Capital. Cette cooptation a été ratifiée lors de l'assemblée générale du 8 juin 2016.

Le Conseil d'Administration d'Europlasma, réuni le 22 août 2016, a coopté, à l'unanimité, Monsieur Erik Martel au poste d'administrateur indépendant, en remplacement de Crédit Suisse Asset Management représenté par Monsieur Henri Arif, Erik Martel ayant entre-temps quitté Masdar Venture Capital, avait de nouveau la capacité de mettre ses compétences et son engagement au service d'Europlasma. Il vous est demandé de ratifier cette nomination.

▪ **Événements liés aux Solutions Plasma (Europlasma Industries)**

Contrat KNC (Chine)

Le système plasma destiné à la vitrification des cendres volantes de l'incinérateur de Houjie a été testé avec succès. La réception de l'unité sera réalisée lorsque le client aura achevé les travaux de raccordement qui lui incombent vraisemblablement au 1er semestre 2017.

En parallèle, la qualification du vitrifiat par le Ministère de l'Environnement (MEPSCC) suit son cours, avec pour objectif la mise en place d'une réglementation concernant le traitement des cendres volantes début 2018.

Contrat KNPP (Bulgarie)

Après 4 mois de présence quasi-continue en Bulgarie sur la période de mars à juin, les équipes d'Europlasma Industries ont finalisé le remontage de l'unité plasma de traitement de déchets radioactifs KNPP. Ceci a consisté à réassembler le four initialement testé à Morcenx en mai 2013 et à l'intégrer à l'ensemble de l'installation. Le remontage et raccordement du four de fusion de déchets faiblement actifs dans la centrale nucléaire de Kozloduy est réalisé. Les tests conduisant à la livraison de cette unité sont en cours et celle-ci devrait intervenir courant du 1er semestre 2017.

Contrat Déchets nucléaires moyennement actifs

A la suite du développement probant de la torche à oxygène, Europlasma a enregistré une commande pour la fourniture d'un système plasma destiné aux déchets moyennement actifs, un nouveau segment d'activité pour Europlasma. La livraison de ce système interviendra en 2017.

- **Événements liés au domaine des Energies Renouvelables**

Centrale CHO Morcenx : commande des moteurs et levée des réserves en cours

La livraison finale avec réserves (FAR) a été réalisée fin 2015, et les réserves levées ou en passe de l'être.

Ainsi, concernant la capacité de production électrique du site, CHO Power a acheté 2 moteurs GE Jenbacher ayant chacun une capacité de production de 2 MWe. Ceux-ci spécialement conçus par GE Jenbacher pour la centrale CHO Morcenx ont été livrés sur le site de Morcenx en septembre 2016 et devraient être loués à CHO Morcenx.

L'installation et le raccordement des moteurs et de leurs équipements auxiliaires (armoires de contrôle, aéro-réfrigérants, cuves à huile, ventilateurs d'extraction) ont été finalisés en octobre 2016. Un protocole de tests très exigeants a par la suite révélé la nécessité d'optimiser plusieurs modes opératoires, décalant ainsi la réception du premier moteur à février 2017 et du second moteur à début avril 2017.

Autres projets de Centrale CHO : obtention des autorisations d'exploitation

Par ailleurs, les autorisations d'exploitation pour les futures usines à Thouars dans les Deux-Sèvres (CHO Tiper) et à Locminé dans le Morbihan (CHO Locminé) ont été obtenues en 2016. Consécutivement, le plan de financement de CHO Tiper est en cours dans la perspective d'un démarrage de la construction d'ici le 31 décembre 2017.

- **Événements liés au traitement de l'Amiante (Inertam)**

Activité de traitement de déchets d'amiante

La production totale traitée (démantèlement et vitrification) de 2016 est de 3 391 tonnes, contre 5801 tonnes en 2015.

La production du 1er semestre 2016 a été pénalisée par un incident technique survenu en mars sur le garnissage réfractaire de la voute du four. Cet incident a eu pour conséquence un ralentissement significatif de la cadence de vitrification, les volumes traités baissant de 23% sur la période à 2 294 tonnes contre 2 986 tonnes traitées au 1er semestre 2015.

Au 2nd semestre, des analyses effectuées en juillet sur des équipements de protection individuelle rebutés ont révélé la présence de traces d'amiante. Par mesure de précaution la direction a suspendu temporairement l'exploitation. Après plus de 2 mois d'arrêt en juillet et en août, et plus de 300 K€ d'investissement pour moderniser l'aéroulque de l'usine, la production a repris progressivement mi-septembre. Cependant, les arrêts et redémarrage répétés du processus de production ont prématurément dégradé les réfractaires du four, limitant considérablement la production du dernier trimestre.

Enfin, les mesures de sécurité renforcées et les évolutions de la réglementation impliquant des coûts de fonctionnement et d'investissement supplémentaires, ont conduit à augmenter les tarifs de traitement des déchets amiantés à compter de septembre 2016.

SITUATION DE LA SOCIETE EUROPLASMA

La Société Europlasma SA a réalisé un chiffre d'affaires de 2 555 K€ en 2016, contre 3 150 K€ en 2015, et une perte d'exploitation de 6 146 K€ contre une perte d'exploitation de 2 471 K€ pour l'exercice précédent.

▪ **Résultat d'exploitation**

en K€	31/12/2016	31/12/2015	variation	
Chiffre d'affaires	2 555	3 150	-	595
Productions stockée et immobilisée		69	-	69
Subventions d'exploitation	8	6		2
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges	479	1 211	-	732
Autres produits				-
Produits d'exploitation	3 042	4 436	-	1 394
Achats et variations de stocks	- 209	- 105	-	104
Autres achats et charges externes	- 2 967	- 2 660	-	307
Impôts et taxes	- 34	- 53		19
Charges de personnel	- 2 047	- 2 012	-	35
Dotations aux amortissements et provisions	- 3 880	- 1 997	-	1 883
Autres charges d'exploitation	- 51	- 80		29
Charges d'exploitation	- 9 188	- 6 907	-	2 281
Résultat d'exploitation	- 6 146	- 2 471	-	3 675

Le chiffre d'affaires 2016 diminue de 595 K€ par rapport à 2015 car les revenus procurés par les études et contrats de 2016 dont notamment le contrat signé en novembre 2016 pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène, destiné aux déchets moyennement actifs, n'ont pas été suffisants pour compenser la baisse de chiffre d'affaires sur les contrats KNC (369 K€ en 2016 vs 1 740 K€ en 2015) et KNPP (983 K€ en 2016 vs 429 K€ en 2015) qui se sont poursuivis en 2016 et qui sont en voie d'achèvement.

Les reprises sur amortissements et provisions et les transferts de charges en 2016, ressortent à 479 K€ et correspondent à des reprises pour dépréciations des immobilisations (122 K€) et des stocks (91 K€), à des refacturations de charges intragroupes (99 K€) et aux frais de l'emprunt en OCABSA Bracknor enregistrés en charges à étaler sur la durée de l'emprunt (143 K€). En 2015, ces reprises s'élevaient à 1 211 K€ dû à la reprise d'une provision pour risque sur charges sociales pour un montant de 858 K€.

Les autres achats et charges externes qui ressortent à 2 967 K€ augmentent de 307 K€ en 2016 par rapport à 2015. Cela correspond essentiellement à une augmentation des honoraires de consultants (+265 K€) et des frais de missions et réceptions (+87 K€) dans le cadre du développement commercial notamment vers les marchés asiatiques.

Les charges de personnel et les impôts et taxes restent stables.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en augmentation de 1 883 K€ s'expliquant par la combinaison de dotations non récurrentes d'un exercice à l'autre :

- Les créances dues par les filiales CHO Power, SC IG, Inertam et CHOPEX ont été dépréciées en 2016 pour un montant de 2 734 K€.

- Pour rappel, en 2015, l'actif immobilisé du site pilote KIWI avait été déprécié pour un montant de 673 K€.

Conséquemment, le résultat d'exploitation se traduit par une perte de -6 146 K€ en 2016 contre une perte de -2 471 K€ en 2015.

▪ **Résultat financier**

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Produits financiers	26 564	178	26 386
Charges financières	- 40 835	- 11 461	- 29 374
Résultat financier	- 14 271	- 11 283	- 2 988

Les produits financiers pour 2016 se composent des intérêts sur les comptes courants des filiales pour 47 K€ et pour 26 517 K€ des reprises des provisions constituées antérieurement sur les créances rattachées à la participation dans la filiale CHO Power, ces dernières ayant été incorporées au capital de CHO Power.

Les charges financières de -40 835 K€ enregistrent la dépréciation des titres CHO Power obtenus dans le cadre de sa recapitalisation mentionnée ci-dessus ainsi que les dépréciations et compléments de dépréciation des titres de participations et des créances rattachées à ces participations des filiales d'Europlasma (Société Civile Immobilière de Gazéification, Inertam et CHO Power).

▪ **Résultat exceptionnel**

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Produits exceptionnels	179	610	-431
Charges exceptionnelles	-240	-535	295
Résultat Exceptionnel	-61	75	-136

Les produits exceptionnels sont essentiellement constitués des quotes-parts des subventions d'investissements virées en résultat pour 106 K€ en 2016, cela représentait 108 K€ en 2015, et des bonis liés aux remises de pénalités sur les moratoires accordés en 2013 et 2014 pour 64 K€. Les charges exceptionnelles se composent d'une provision de 106 K€ pour impôt et de 92 K€ de moins-value sur les actions détenues en propre dans le cadre de la gestion du contrat de liquidité.

▪ **Résultat net**

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Résultat avant impôts	-20 478	-13 679	-6 799
Impôts sur les sociétés et CIR	133	148	-15
Résultat net	-20 345	-13 531	-6 814

Le poste Impôts sur les bénéfices est intégralement constitué du crédit d'impôt Recherche comptabilisé au titre de l'exercice (2015 : idem).

Le résultat net 2016 s'établit ainsi à une perte de 20 345 K€, contre une perte de 13 531 K€ au titre de l'exercice 2015.

Analyse du bilan et de la situation financière

Actif immobilisé

en K€	2016			2015			var		
	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC
Immobilisations incorporelles	2 810	2 618	192	2 798	2 532	266	22	86	-74
Immobilisations corporelles	5 679	5 320	359	5 614	4 794	820	54	526	-461
Immobilisations financières	79 305	77 200	2 105	69 159	63 212	5 947	10 146	13 988	-3 842
Actif Immobilisé	87 794	85 138	2 656	77 571	70 538	7 033	10 223	14 600	-4 377

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des brevets et des logiciels ainsi qu'à des frais de développement.

Les immobilisations corporelles correspondent essentiellement à des installations, machines et équipements, et notamment à la plate-forme de Recherche et Développement et au pilote Kiwi situés à Morcenx.

Les immobilisations financières correspondent principalement aux titres de participation détenus par Europlasma SA, ainsi qu'aux prêts accordés aux filiales détenues.

Le tableau ci-après résume les valeurs brutes et les dépréciations des titres de participations et des créances rattachées aux participations au 31 décembre 2016 :

		31/12/2016			31/12/2015			31/12/2016	
		Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Dotations/reprise	
Inertam	Titres de participation	6 115	-6 115	-	6 115	-6 115	0	0	
	Créances rattachées aux participations et compte courant	2 348	-2 348	-	2 900	0	2 900	-2 348	
CHO Power	Titres de participation	55 591	-55 591	-	25 710	-25 710	0	-29 881	
	Créances rattachées aux participations et compte courant	6 615	-	6 276	339	26 629	-26 516	113	20 240
Société Civile Immobilière de Gazéification	Titres de participation	1	-1	-	1	-1	0	0	
	Créances rattachées aux participations et compte courant	4 077	-2 772	1 305	3 245	-773	2 472	-1 999	
FIG	Titres de participation	4 522	-4 096	426	4 522	-4 097	425	1	
	Créances rattachées aux participations et compte courant	-	-	-	0	0	0	0	
Total		79 269	-	77 199	2 070	69 122	-63 212	5 910	-13 987

Titres Inertam, dépréciés à 100%

Compte tenu des résultats des derniers exercices, de la situation nette négative ainsi que des besoins de trésorerie de sa filiale Inertam, les titres sont dépréciés à 100%.

Titres FIG, 426 K€ de valeur nette après provision de 4 096K€

Compte tenu de la cession d'Europe Environnement en décembre 2013, la Société n'a plus à ce jour de survaleur potentielle. La valeur nette des titres a donc été réévaluée en fonction de la quote-part de situation nette détenue au 31 décembre 2016.

Titres CHO Power, dépréciés à 100%

Compte tenu des résultats des derniers exercices, de la situation nette négative ainsi que des besoins de trésorerie de sa filiale CHO Power, les titres sont dépréciés à 100%.

La valeur brute des titres CHO Power a augmenté de 29 881 K€ entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Ceci résulte de 2 opérations de recapitalisation de sa filiale par incorporation des créances rattachées.

Au 31 décembre 2016, une dotation aux provisions pour dépréciation des titres, complémentaire, a été dotée à hauteur de 29 881 K€.

Titres SCIG dépréciés à 100%

Les titres de participation pour un montant de 1 K€ sont dépréciés à 100%.

S'agissant des créances rattachées aux participations, celles-ci représentent les avances et prêts à moyen ou long terme consentis par Europlasma à ses filiales.

Les créances rattachées à des participations font l'objet d'une dépréciation dès lors qu'une perte apparaît probable et que les titres correspondants ont été dépréciés en totalité. L'appréciation de la probabilité de la perte s'effectue au regard de la situation d'ensemble et des circonstances en l'espèce. Leurs échéances sont données en note **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**

Au 31 décembre 2016, elles sont constituées des créances envers la SC Immobilière de Gazéification (SCIG), envers CHO Power et envers Inertam.

Au cours de l'exercice 2016, Europlasma a avancé à la SC Immobilière de Gazéification 832 K€ de fonds supplémentaires pour honorer les remboursements de prêts dans la mesure où les facturations de loyers n'ont pas pu être mises en œuvre. Au 31 décembre, la provision pour dépréciation de la créance est de 2 773 K€, une dotation de 1 999 K€ ayant été comptabilisée sur l'exercice 2016.

Au 31 décembre 2016, Europlasma avance à sa filiale CHO Power 6 615 K€, pour faire face aux besoins de CHO Power dans le cadre de la finalisation du contrat EPC et de sa filiale CHOPEX pour la mise en route et les essais de l'usine. Comme présenté en note 3.3.1, cette créance a été dépréciée à hauteur de 6 277 K€ au cours de l'exercice.

En 2016, Europlasma avance à sa filiale Inertam 2 348 K€ pour financer les investissements ainsi qu'une partie du besoin en fonds de roulement. Compte tenu des pertes enregistrées en 2016, ce compte courant a été intégralement déprécié au 31 décembre 2016.

▪ **Disponibilités et dettes financières**

en K€	2016			2015			variation		
	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC	VB	Amt. Dép.	VNC
Trésorerie et équivalents (D)	3 972	-11	3 961	6 501	-1	6 500	-2 529	-10	-2 539
Dettes financières (C)	5 328		5 328	5 022		5 022	306		306
Endettement net (C - D)	1 356	11	1 367	-1 479	1	-1478	2 835	10	2 845

L'endettement net au 31 décembre 2016 ressort à 1 367 K€ contre un excédent de trésorerie à -1 478 K€ au 31 décembre 2015, soit un accroissement de la dette financière nette de 2 845 K€. Les dettes financières sont en légère augmentation du fait de l'enregistrement des intérêts courus sur l'emprunt obligataire OCPP de décembre 2015 pour 319 K€.

La trésorerie a été utilisée pour faire face aux besoins des filiales, notamment sur le secteur énergies renouvelables, et ce, en sus des augmentations de capital issues des 2 lignes de financement Bracknor et Kepler Cheuvreux.

▪ **Fonds propres**

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Capital social	11 165	6 967	4 198
Primes d'émission, de fusion, d'apport	56 840	49 382	7 458
Réserves	394	413	-19
Report à nouveau	-47 904	-34 373	-13 531
Résultat de l'exercice	-20 345	-13 531	-6 814
Subventions d'investissements	414	520	-106
Capitaux propres	564	9 378	-8 814
Avances conditionnées	580	780	-200
Autres fonds propres	580	780	-200
			0
Fonds propres	1 144	10 158	-9 014

La variation des fonds propres à hauteur de – 9 014 K€ résulte :

- des diverses augmentations de capital liées notamment aux 2 lignes de financement (Kepler Cheuvreux et Bracknor) et aux conversions de prêts relais pour 11 656 K€,
- de la perte de l'année 2015 pour 20 345 K€,
- du remboursement des avances conditionnées auprès de la BPI pour 200 K€,
- de la variation des réserves et des subventions d'investissement (125 K€).

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part de Bpifrance.

▪ **Provisions**

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Provisions pour risques et charges	677	444	233
Provisions pour indemnités de départ en retraite	52	40	12
Provisions	729	484	245

Les provisions pour risques et charges sont constituées notamment des provisions pour garanties données aux clients pour 355 K€, incluant une dotation de 37 K€ en lien avec l'avancement sur le contrat KNPP et le contrat chinois.

Les provisions pour risques et charges comprennent également une provision pour charges sociales de 204 K€ destinée à couvrir les contributions patronales sur attributions gratuites d'actions au titre de 2016.

▪ **Dettes fournisseurs**

La décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Dettes non échues	929	584	345
- de 30 jours	108	145	-37
de 30 à 60 jours	45	6	40
+ de 60 jours et non facturées	775	433	342
Dettes échues	502	682	-179
- de 30 jours	251	551	-301
de 30 à 60 jours	0	10	-9
+ de 60 jours	254	121	133
Total	1 431	1 266	166

L'augmentation du poste « dettes non échues à + de 60 jours et non facturées » est principalement due à l'augmentation des factures non parvenues intragroupes.

Les dettes échues de moins de 30 jours comprenaient au 31 décembre 2015 une échéance fournisseur de 353 K€ non récurrente au 31 décembre 2016, ce qui explique la forte diminution. Les dettes échues de plus de 60 jours sont en augmentation du fait du retard de paiement dans les dettes intragroupes.

Événements importants intervenus depuis la date de clôture

▪ Événements Corporate

Emprunt obligataire OCABSA

Le 23 janvier 2017, la société a tiré une neuvième tranche en émettant 100 OCA et 3 846 152 BSA, et reçu 1 million d'euros.

Augmentation de capital associée aux OCABSA

La conversion des 100 OCA de la tranche 9 a donné lieu à l'émission de 4 761 905 actions ordinaires.

Entre fin février et début mars 2017, la société a perçu la somme de 3 millions d'euros suite à l'exercice de 10 742 700 BSA par Bracknor Fund Ltd, en 10 742 700 actions ordinaires nouvelles, Il reste dorénavant 18 151 638 BSA (attachés aux OCA) en circulation.

En conséquence de cet apport de 3 M€, la société a suspendu les tirages de tranches d'OCABSA depuis le 23 janvier 2017.

▪ Évènements spécifiques Europlasma SA

Contrat KNPP

Le système plasma fourni par Europlasma a été mis en service mi-janvier 2017. Une série d'essais de réception a été réalisée avec succès en mars en présence des partenaires. La réception définitive de l'installation consistera à répéter ces essais, cette fois en présence du client final et des autorités bulgares. Elle est à présent prévue au 3ème trimestre 2017.

Contrat KNC

Le four de vitrification fourni par Europlasma a été testé avec succès fin 2016. Le client KNC est désormais en voie d'achèvement des portions de l'usine de traitement de cendres qui lui incombent, et la réception définitive est également prévue au 2ème trimestre 2017.

Nucléaire

L'étude démarrée en 2016 relative au traitement de déchets de divers types (liquides, solides) et de divers niveaux de radioactivité (très faiblement, faiblement, et moyennement actifs) a été finalisée.

En parallèle, le contrat signé en novembre 2016 pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène, destiné aux déchets moyennement actifs est en cours d'exécution. Les premiers essais de réception de la torche auront lieu à Morcenx à l'été 2017, conformément au planning.

Développement commercial

Europlasma a signé un contrat d'étude de faisabilité avec une entreprise tchèque pour le traitement de cendres volantes par plasma.

Marché Chinois

Europlasma continue ses démarches de prospection active sur le marché chinois et a été invité à participer à la mission Clean Technologies organisée par l'Union Européenne qui s'est tenue du 20 au 24 mars 2017, à Beijing. Cette mission a permis en outre de faire le point avec le gouvernement chinois (Ministère de l'Environnement) sur la qualification du vitrifiat comme produit inerte et valorisable. Ces travaux avancent rapidement, et devraient être finalisés début 2018.

Protection de la propriété industrielle

L'idéogramme d'Europlasma en mandarin (欧普拉思玛) a été déposé sur les territoires de la république populaire de Chine, Hong-Kong et Taïwan dans un souci de protection intellectuelle sur ces marchés cibles. De même, le logo Europlasma a également été déposé dans ces pays ainsi que plusieurs autres faisant partie des secteurs géographiques stratégiques pour le développement des activités du Groupe. Enfin, un « brevet technique » est en cours de finalisation, il sera déposé en Chine à l'été 2017.

Sidérurgie

Le développement de l'activité d'Europlasma Industries dans le secteur sidérurgique reste dans les axes de développement prioritaires avec des relations avancées auprès de plusieurs acteurs européens. Rappelons à ce titre que la technologie mise au point par Europlasma Industries dans ce domaine consiste notamment à effectuer un reformage à sec des gaz de hauts fourneaux en vue de la diminution, voire l'élimination, des émissions de CO2 et de l'optimisation du procédé sidérurgique.

▪ **Événement particulier liés aux filiales**

Centrale CHO Morcenx : commande des moteurs et levée des réserves en cours

La livraison finale avec réserves (FAR) a été réalisée fin 2015, et les réserves levées ou en passe de l'être.

Ainsi, concernant la capacité de production électrique du site, CHO Power a acheté 2 moteurs GE Jenbacher ayant chacun une capacité de production de 2 MWe. Ceux-ci spécialement conçus par GE Jenbacher pour la centrale CHO Morcenx ont été livrés sur le site de Morcenx en septembre 2016 et devraient être loués à CHO Morcenx.

L'installation et le raccordement des moteurs et de leurs équipements auxiliaires (armoires de contrôle, aéro-réfrigérants, cuves à huile, ventilateurs d'extraction) ont été finalisés en octobre 2016. Un protocole de tests très exigeants a par la suite révélé la nécessité d'optimiser plusieurs modes opératoires, décalant ainsi la réception du premier moteur à février 2017 et du second moteur à début avril 2017.

Autres projets de Centrale CHO : obtention des autorisations d'exploitation

Par ailleurs, les autorisations d'exploitation pour les futures usines à Thouars dans les Deux-Sèvres (CHO Tiper) et à Locminé dans le Morbihan (CHO Locminé) ont été obtenues en 2016. Consécutivement, le plan de financement de CHO Tiper est en cours dans la perspective d'un démarrage de la construction d'ici le 31 décembre 2017.

INERTAM

- Production

Le four arrivant au terme de sa campagne, il a été arrêté en janvier 2017 pour procéder à sa réfection totale, conformément au planning de maintenance.

Toutefois, le contrôle des installations périphériques et du stock de vitrifiat ont nécessité des interventions supplémentaires, et par souci de précaution des analyses complémentaires, retardant le redémarrage de la production de 3 à 4 semaines. La mise en service du four remis à neuf devrait permettre de compenser ce léger retard.

- Perspectives – investissement dans un four de rechange

L'impact des incidents exceptionnels survenus en 2016 sur la rentabilité et la productivité dont l'une des conséquences collatérales est l'accroissement du volume des déchets stockés, a conduit le conseil d'administration du 1er février 2017 à autoriser l'investissement dans un four de rechange. L'interchangeabilité des fours permettra en effet de fiabiliser la productivité en

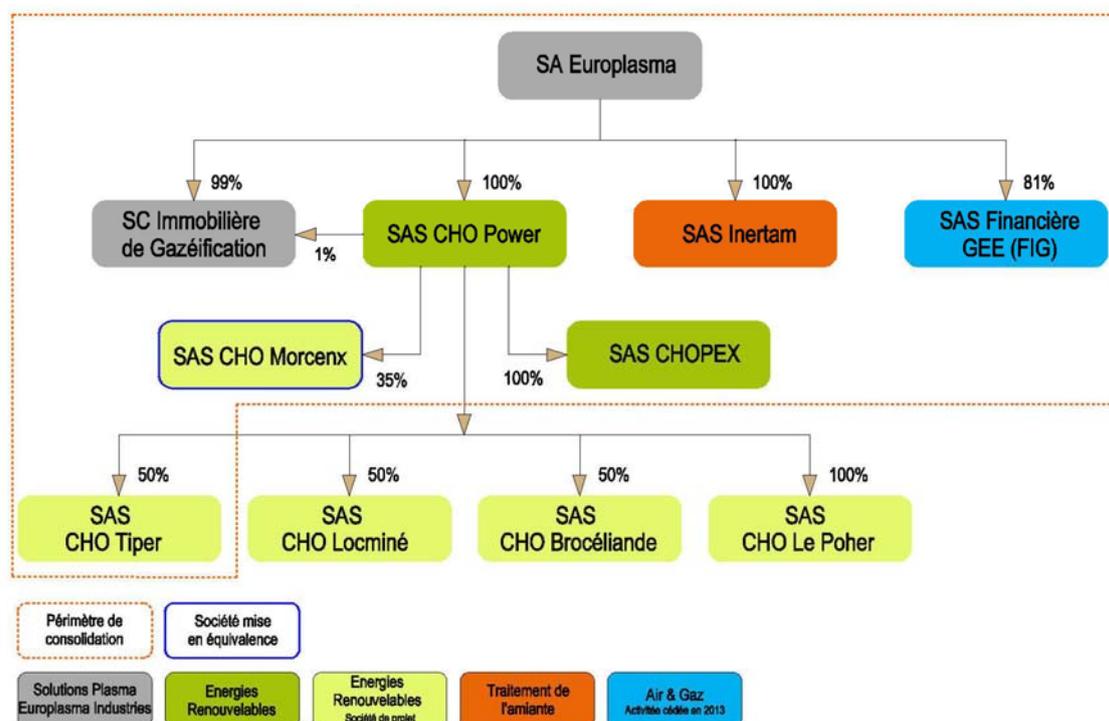
mutualisant le risque d'arrêt consécutif à un incident technique, et d'augmenter sensiblement la capacité de production en réduisant la durée des arrêts de maintenance programmés.

Cet investissement devrait rentrer en production début 2018, à la date de l'arrêt programmé pour entretien du four actuellement en production et permettra, comme indiqué ci-dessus, d'accompagner la croissance tout en respectant les contraintes de stockage.

Aux mesures de sécurité renforcées pour l'unité, s'ajoute une forte pression réglementaire qui entraîne des coûts de fonctionnement et d'investissement supplémentaires. Ceci a amené la société à augmenter les tarifs de traitement des déchets amiantés à compter de septembre 2016. Toutefois, la production 2017 se fera prioritairement à partir du stock de déchets non impacté par cette augmentation dont les pleins effets sur le compte de résultat se verront en 2018.

Malgré cette augmentation des tarifs, le rythme des livraisons de déchets amiantés reste soutenu, traduisant l'intérêt accru du marché pour la solution d'élimination définitive proposée par Inertam, et devrait permettre à Inertam de renouer rapidement avec sa bonne dynamique de croissance.

ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE



Variations de périmètre durant l'exercice

Au 31 décembre 2016, la société CHO Tiper créée en 2014, qui porte un projet CHO POWER dans le département des Deux-Sèvres, jusqu'alors non consolidée en raison de son intérêt négligeable a été intégrée pour la première fois dans le périmètre de consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

La décision d'intégration se justifie par les éléments suivants :

- obtention de l'autorisation d'exploiter,
- obtention sous conditions suspensives d'un soutien financier de l'ADEME à hauteur de 12 M€.

Analyse de l'activité et des performances 2016

▪ Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé 2016 s'établit à 9 733 K€ contre 14 082 K€ en 2015, en diminution de 31%.

en K€	2016	2015	variation
Solutions Plasma	1 650	2 225	-575
Energies Renouvelables	379	565	-186
Traitement de l'Amiante	7 704	11 292	-3 588
Air & Gaz	0	0	0
Chiffre d'affaires Groupe	9 733	14 082	-4 349

Les 3 secteurs du Groupe sont en retrait :

L'activité **Solutions plasma (Europlasma Industries)** a généré un chiffre d'affaires de 1 650 K€, contre 2 225 K€ au 31 décembre 2015. Cela correspond à la reconnaissance de chiffre d'affaires ainsi qu'aux revenus connexes sur le contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant) et sur le contrat chinois signé début 2015 avec KNC, respectivement pour 983 K€ et 369 K€ auxquels s'ajoutent les ventes correspondantes aux autres contrats et réalisations d'études pour un montant de 298 K€.

L'activité **Energies renouvelables** a enregistré un chiffre d'affaires de 379 K€, contre 565 K€ au 31 décembre 2015, soit une variation de – 186 K€. Le chiffre d'affaires de ce segment correspond à la reconnaissance de revenus sur le contrat EPC (Engineering Procurement and Construction) selon la méthode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Traitement de l'amiante (Inertam)** se monte à 7 704 K€ en baisse de 32 % par rapport à 2015, compte tenu des arrêts de production dus à des incidents exceptionnels.

La production du 1^{er} semestre 2016 a été pénalisée par un incident technique survenu en mars 2016 sur le garnissage réfractaire de la voute du four. Les volumes traités ont baissé de 23 % sur la période à 2 294 tonnes contre 2 986 tonnes traitées au 1^{er} semestre 2015.

Des analyses effectuées en juillet 2016 sur des équipements de protection individuelle rebutés ont révélé la présence de traces d'amiante. Par mesure de précaution la direction a suspendu temporairement l'exploitation. Après deux mois d'arrêt en juillet et en août, et plus de 300 K€ d'investissement pour optimiser l'aérodynamique de l'usine, la production a repris progressivement mi-septembre.

Sur l'exercice, la production totale des tonnes de déchets traitées (vitrifiées et démantelées) en 2016 ressort à 3 391 tonnes contre 5 801 tonnes en 2015.

Le tableau ci-après présente la ventilation du chiffre d'affaires du Groupe par secteur géographique :

en K€	2016	2015	Variation
Europe	9 364	12 421	-3 057
Amérique	0	0	0
Asie	369	1 661	-1 292
Afrique	0	0	0
Océanie	0	0	0
Total	9 733	14 082	-4 349

Le chiffre d'affaires sur le marché asiatique correspond à la reconnaissance de revenu sur le contrat KNC en Chine. La diminution entre 2015 et 2016 s'explique par l'avancement du contrat réalisé majoritairement sur l'année 2015 (1 661 K€).

Quant à la diminution sur le continent européen de 3 057 K€, elle est due essentiellement au secteur Traitement de l'Amiante.

▪ **Analyse du résultat opérationnel et de l'EBITDA**

▪ en K€	2016	2015	variation
Solutions Plasma	-3 954	-3 662	-292
Energies Renouvelables	-9 356	-11 249	1 893
Traitement de l'Amiante	-3 480	428	-3 908
Air & Gaz	2	-134	136
Résultat opérationnel Groupe	-16 788	-14 617	-2 171

en K€	2016	2015	variation
Solutions Plasma	-2 629	-2 196	-433
Energies Renouvelables	-8 742	-9 592	850
Traitement de l'Amiante	-327	2 739	-3 066
Air & Gaz	-11	-19	8
EBITDA Groupe	-11 709	-9 068	-2 641

Le résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice 2016 indique une perte de – 16 788 K€, en augmentation de 2 171 K€ par rapport à 2015, qui s'explique essentiellement par l'impact de la baisse du chiffre d'affaires réalisé par Inertam (cf supra) et la dépréciation complémentaire de 652 K€ du goodwill.

Conséquemment l'EBITDA ressort à – 11 709 K€ soit – 2 641 K€ par rapport à 2015.

L'analyse des contributions des segments d'activité au résultat consolidé fait apparaître des performances contrastées : les résultats opérationnels du segment Energies renouvelables (en légère amélioration), et du segment Solutions plasma (en faible recul), ne permettent pas de compenser l'impact du résultat négatif du segment Traitement de l'amiante.

Le segment **Solutions plasma**, qui porte l'intégralité des coûts Corporate, maintient sa perte opérationnelle au niveau de celle enregistrée l'exercice précédent. Celle-ci ressort à – 3 954 K€ contre – 3 662 K€ au 31 Décembre 2015.

L'EBITDA qui ressort à – 2 629 K€, se maintient également à un niveau similaire à celui dégagé lors de l'exercice précédent d'un montant de – 2 196 K€.

Après retraitement des charges nettes Corporate (représentant – 2 209 K€), l'EBITDA généré par l'activité Solutions plasma est proche de l'équilibre à – 420 K€.

Le segment **Energies renouvelables** enregistre une variation de la provision pour perte à terminaison sur le contrat EPC de la centrale de CHO Morcenx qui se traduit par un impact positif sur le résultat. Ainsi, la perte opérationnelle de – 9 356 K€ au 31 décembre 2016 diminue de 1 893 K€ par rapport à la perte de -11 249 K€ à fin 2015.

Cela n'impacte pas l'EBITDA qui, à – 8 742 K€, reste au même niveau que celui constaté à fin 2015 à – 9 592 K€.

Le segment **Traitement de l'amiante (Inertam)** dégage une perte opérationnelle de – 3 480 K€ au regard d'un profit de 428 K€ en 2015.

L'EBITDA se dégrade de 3 066 K€, il ressort à – 327 K€ en 2016, tandis qu'il représentait 2 739 K€ à fin 2015.

Analyse du résultat

▪ Analyse du Résultat financier

	2016	2015	Variation
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	10	36	-26
Coût de l'endettement financier brut	-838	-448	-390
Coût de l'endettement financier net	-828	-412	-416
Perte et gains de change	0	62	-62
Dividendes	0	0	0
Dépréciations nettes d'actifs financiers	-2	273	-275
Autres charges financières	-56	-150	94
Autres produits financiers	500	87	413
Total	-386	-140	-246

Le résultat financier 2016 ressort à – 386 K€, en retrait de – 246 K€ par rapport à l'exercice précédent Ceci s'explique majoritairement par l'enregistrement des intérêts liés à l'emprunt obligataire émis fin décembre 2015 (306 K€ en 2016 contre 13 K€ en 2015).

Enfin, le résultat financier consolidé, au 31 décembre 2016, est impacté par le retraitement d'une partie des BSA (les BSA 2) associés aux OCA souscrites par Bracknor Fund Ltd. Ceux-ci ayant une clause de variabilité de leur prix d'exercice, ils sont considérés comme des produits dérivés pour lesquels la variation de leur juste valeur se traduit par l'enregistrement d'une perte ou d'un produit financier. Au 31 décembre 2016, la variation de la juste valeur de ces BSA conduit à enregistrer un profit de 489 K€.

Comme en 2015, les autres intérêts enregistrés en 2016 concernent pour l'essentiel les intérêts des prêts accordés par la BPI à Inertam ainsi que les intérêts liés au financement du bâtiment de l'usine CHO Morcenx (enregistrés sur le secteur Solutions Plasma). Et l'on rappelle que le Résultat 2015 avait été impacté positivement à hauteur de 273 K€ suite au remboursement d'un prêt consenti qui avait donné lieu à une reprise de provision financière.

▪ Analyse du Résultat net

en K€	2016	2015	Variation
Résultat opérationnel	-16 788	-14 617	-2 171
Résultat financier	-386	-140	-246
Impôt sur les bénéfices	-165	-1 296	1 131
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-10	-137	127
Intérêts minoritaires	4	26	-22
Résultat net (part du Groupe)	-17 345	-16 163	-1 182

La dégradation du résultat net part du Groupe de – 1 182 K€ passant de – 16 163 K€ à -17 345 K€ est la résultante de la dégradation du résultat opérationnel de – 2 171 K€ et de la diminution

de la charge d'impôt (+ 1 131 K€). En 2015, le Groupe avait enregistré une charge d'impôt liée principalement au passage en perte d'un impôt différé actif pour 1 250 K€.

Après prise en compte du résultat financier, de l'impôt et de la quote-part des sociétés mises en équivalence, le résultat part du Groupe se traduit par une perte de - 17 345 K€ du même ordre que celle enregistrée en 2015.

Analyse de la structure financière du groupe 2016

Actifs non courants

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Goodwill	664	1 316	-652
Autres immobilisations incorporelles	247	314	-67
Immobilisations corporelles	13 186	11 517	1 669
Participations dans les entreprises associées	3 538	3 549	-11
Autres actifs financiers non courants	5 401	6 513	-1 112
Impôts différés actifs	412	619	-207
Actifs non courants	23 448	23 828	-380

Les actifs non courants sont en léger retrait à - 380 K€ ; les principales variations concernent :

- La constatation d'un complément de dépréciation sur le goodwill Inertam à hauteur de 652 K€.
- Les acquisitions d'immobilisations corporelles dont notamment les 2 moteurs GE-Jenbacher, acquis par la filiale CHO Power pour 3 123 K€ et l'enregistrement des amortissements particulièrement ceux du secteur Traitement de l'Amiante.
- Le reclassement en actif courant du solde du compte séquestre (1 250 K€), au regard d'une concrétisation de la Final Acceptance pour la centrale CHO Morcenx courant 2017.

Actifs courants hors trésorerie

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Stocks et en-cours	1 272	1 282	-10
Clients et comptes rattachés	3 838	6 160	-2 322
Autres créances opérationnelles	5 860	4 543	1 317
Impôts courants - actif	0	23	-23
Autres actifs courants	3 415	1 095	2 320
Actifs des activités destinées à être cédées	0	0	0
Actifs courants hors trésorerie	14 385	13 102	1 282

L'augmentation des actifs courants hors trésorerie résulte principalement des trois éléments suivants :

- La diminution des créances clients consécutive d'une part à l'affacturage mis en place chez Inertam au cours de l'exercice et d'autre part à la dépréciation constatée des créances clients de CHO Morcenx,
- L'augmentation des autres créances opérationnelles en raison de la suspension du remboursement du crédit impôt recherche,

- Le reclassement de la garantie financière sur le contrat EPC de CHO Morcenx de 1 250 K€ au 31 décembre 2016, au regard d'une concrétisation de la Final Acceptance pour la centrale CHO Morcenx courant 2017.

▪ Trésorerie et endettement

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 882	6 915	-2 033
Dettes financières courantes	2 900	1 379	1 521
Dettes financières non courantes	10 503	11 245	-742
Endettement net	8 521	5 709	2 812
Taux d'endettement net	(*)	229%	

(*): non déterminé en raison des capitaux propres négatifs

La trésorerie à 4 882 K€ affiche une baisse de 2 033 K€ imputable au financement de l'exploitation et principalement affectée aux besoins du segment Energies Renouvelables.

L'augmentation des dettes financières courantes pour un montant de + 1 521 K€ résulte de la dette financière issue du retraitement de l'avance nette du factor pour 726 K€ ainsi que la mise en place de prêts relais pour 775 K€ non encore convertis à la clôture.

La diminution des dettes financières non courantes provient des remboursements des prêts déjà existants à la clôture 2015 (prêt BPI et prêt finançant le bâtiment de CHO Morcenx) en partie compensés par la capitalisation des intérêts courus sur l'emprunt obligataire OCPP de décembre 2015.

En conséquence, l'endettement net du Groupe s'établit à 8 521 K€ au 31 décembre 2016 contre un endettement net de 5 709 K€ au 31 décembre 2015. Le calcul du taux d'endettement net au 31 décembre 2016 n'est pas pertinent en raison des capitaux propres négatifs à la clôture.

▪ Capitaux propres

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Capital	11 165	6 967	4 199
Primes liées au capital	56 840	49 382	7 458
Réserves et report à nouveau	-54 300	-37 691	-16 609
Résultat de l'exercice	-17 345	-16 163	-1 182
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du groupe	-3 640	2 495	-6 135
Intérêts hors groupe	91	102	-11
Capitaux propres	-3 549	2 597	-6 147
Capitaux propres par action, en € par action	(*)	0,04	- 0,07

(*): non déterminé en raison des capitaux propres négatifs

Les capitaux propres sont négatifs au 31 décembre 2016 pour un montant de - 3 549 K€ soit une variation de - 6 147 K€ par rapport au 31 décembre 2015, correspondant à la perte de la période de -17 345 K€, aux augmentations de capital réalisées pour un montant de 11 657 K€ et enfin à la variation des autres réserves (- 446 K€).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION